

Réunion d'information préalable 17 novembre 2025

Point de départ du

PROJET ÉOLIEN DE WANZE-HÉRON



Ordre du jour

- 19h Accueil et contexte

Présentation d'Engie

Présentation de l'étude d'incidences sur l'environnement

- 20h Questions et Réponses

- 21h fin de la réunion

Pour vous répondre ce soir

Introduction



Caroline Humblet
Modératrice

Aurélié OCHELEN
Echevine de
l'environnement

Zenaïde Monti
Responsable du
Service Urbanisme

Isabelle GOCHEL
Service Environnement
Mobilité Energie Patrimoine

Le projet éolien



Nadège Coussement
ENGIE – cheffe de projet

Michael Lavry
ENGIE

L'étude d'incidences



Johan Goubau
Bureau d'études CSD

Coopérative

Bernard Deboyser
HesbEnergie

Pourquoi se rencontrer aujourd'hui ?

Ce projet est encore à construire, ensemble

Pour vous informer concrètement

- L'emplacement des éoliennes
- Les impacts potentiels
- Les alternatives techniques du projet

Pour entendre votre voix

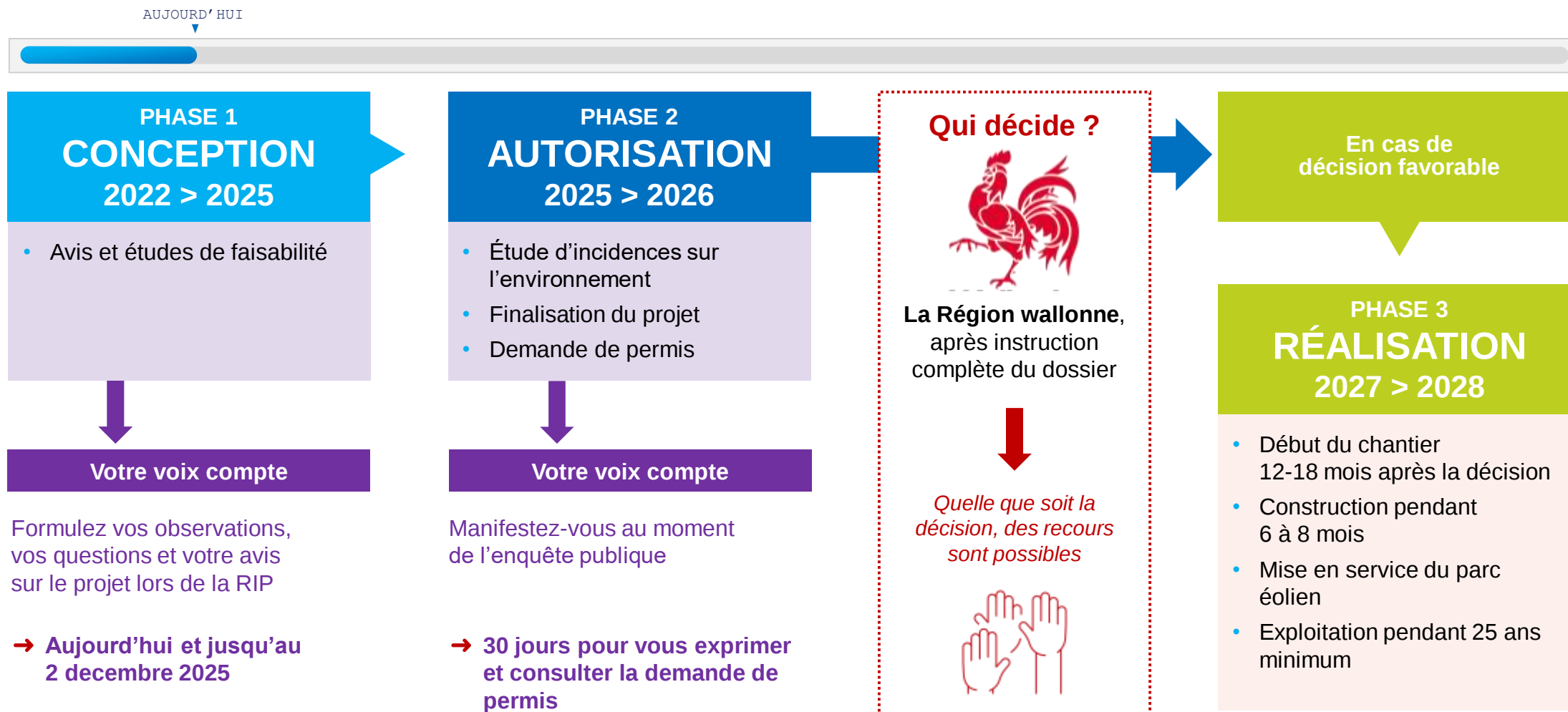
- Vos préoccupations et vos suggestions
- Vos informations pour l'étude d'incidences

Pour créer une dynamique citoyenne

- Vos droits, le calendrier, les prochaines étapes
- Votre participation aux décisions

Notre engagement : Une transparence totale, même sur les sujets qui vous préoccupent

Où en sommes-nous dans le projet ?





01

Nadège Coussement
ENGIE – cheffe de projet

L'avant-projet de Wanze- Héron

**4 éoliennes pour alimenter
18 000 foyers wallons en
énergie verte et locale**

Pourquoi des éoliennes ?

Pour la région



Alimenter des milliers de foyers en **énergie durable, locale et abordable**



Renforcer l'**indépendance énergétique** de notre région pour un avenir plus sûr et résilient



Contribuer à une meilleure **stabilité** des prix de l'énergie

Pour la planète



Réduire notre dépendance aux énergies fossiles et **décarboner notre économie**



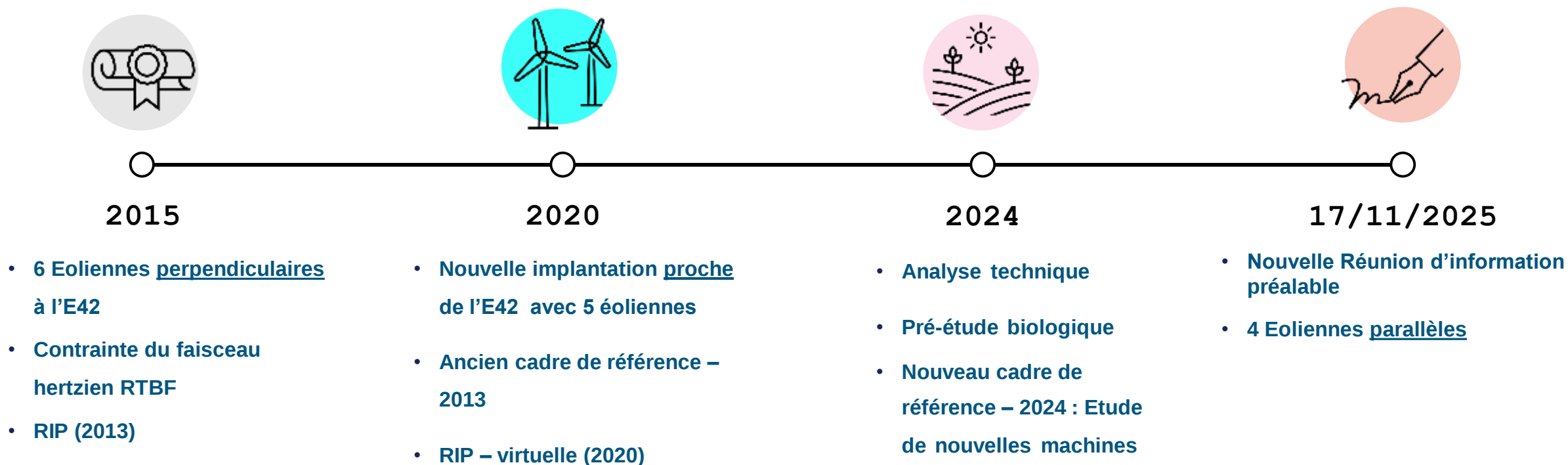
Participer à la réussite des engagements de la Wallonie dans **la transition énergétique d'ici 2030**



Éviter des milliers de tonnes **d'émissions de CO₂** par an



Historique du projet éolien de Wanze-Héron



La zone de projet

Où seront installées les éoliennes ?

3 éoliennes à Wanze

1 éolienne à Héron

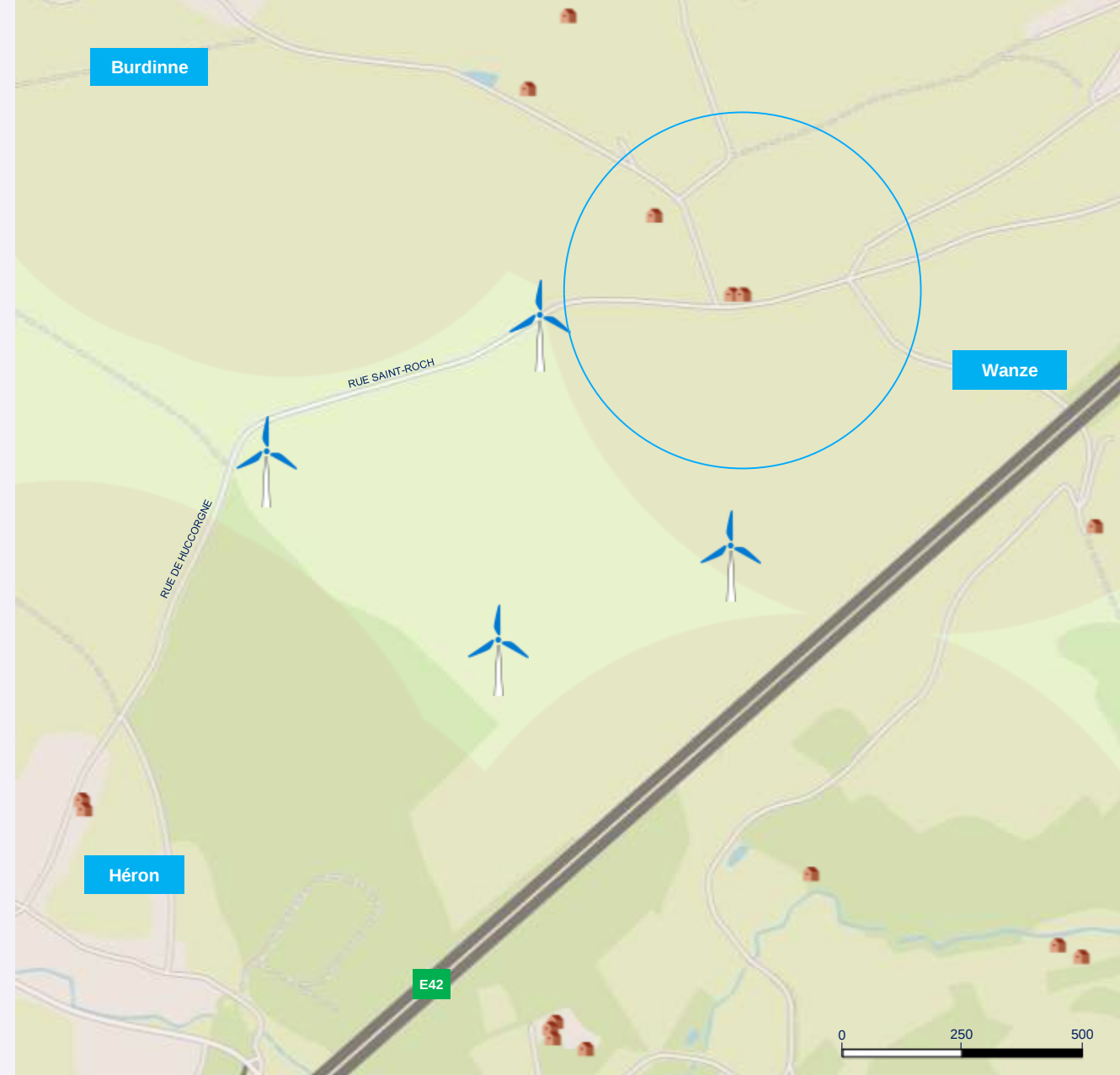
Toutes les distances de sécurité sont respectées

Plus de 400 m des habitations isolées

Plus de 615 m des zones d'habitat



**Zone d'exclusion en conformité
totale avec le nouveau Cadre de
Référence 2024**



Carte de restrictions

Zone d'exclusion :

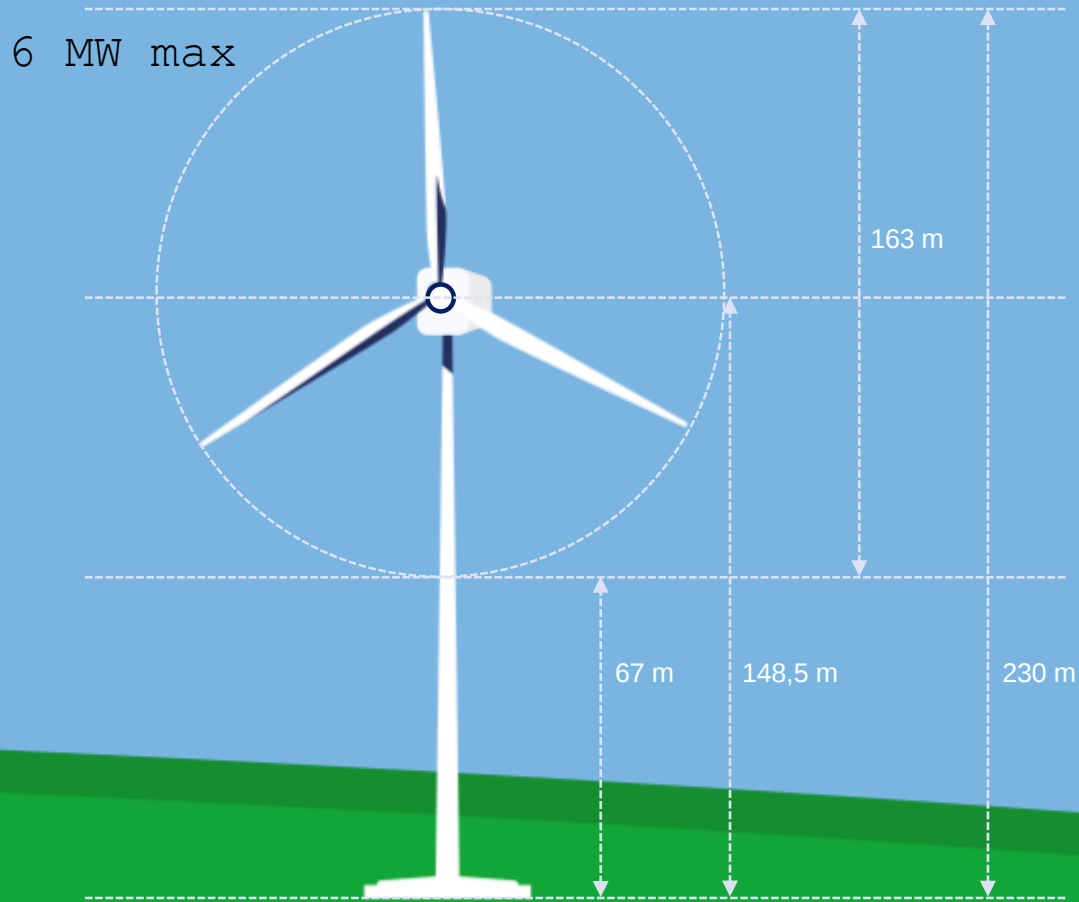
- Zone Habitat
- Maison isolée
- Autoroute
- Zone forestière
- Zone SGIB

Implantation	Patrimoine et Nature
 Éolienne de projet	 Point et ligne de vue remarquable
 Diamètre rotor - 163 m	 Zone SGIB
Infrastructure	Zone d'exclusion
 Maison isolée	 Habitat (Pax Eolienica) - 625 m
 Antenne IBPT	 Maison isolée - 400 m
 Autoroute	 Autoroute - 90 m
Plan de secteur	 Zone Natura 2000 - 200 m
 Dépendance d'extraction	 Zone forestière - 100 m
 Espaces verts	 Zone forestière - 200 m
 Forestière	 Zone SGIB - 100m
 Habitat à caractère rural	Administration
	 Limite communale
	 Limite cadastrale

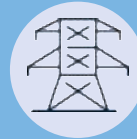


Éoliennes

Les caractéristiques techniques maximales



Le dimensionnement permet **d'exploiter le gisement éolien de manière optimale**, conformément au Cadre de Référence éolien en vigueur en Région wallonne



Production annuelle :
63 000 MWh/an



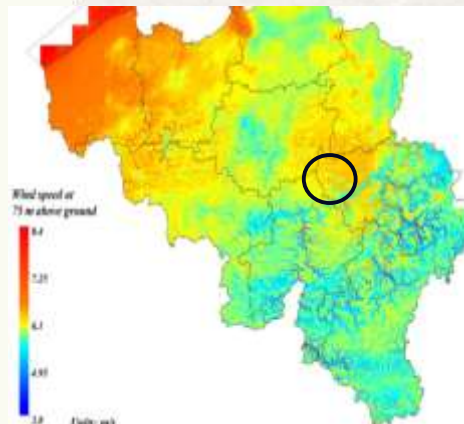
Équivalent de la consommation annuelle :
18 000 ménages



Émissions de CO₂ évitées :
25 000 tonnes par an (ou 12 000 véhicules diesel)

Cette alternative et l'ensemble de ses implications seront étudiées en détails dans l'étude d'incidences sur l'environnement

Pourquoi Wanze-Héron ?



Province
de Liège



Un réel potentiel venteux

- Niveau de vent élevé



Des distances respectées

- Au moins 615 mètres des zones d'habitat
- Au moins 400 mètres des maisons isolées



Des accès adaptés

- Proximité autoroutes et routes principales
- Transport facilité des éoliennes



Une zone propice

- Proximité de l'autoroute
- Regroupement des infrastructures



Des partenaires locaux

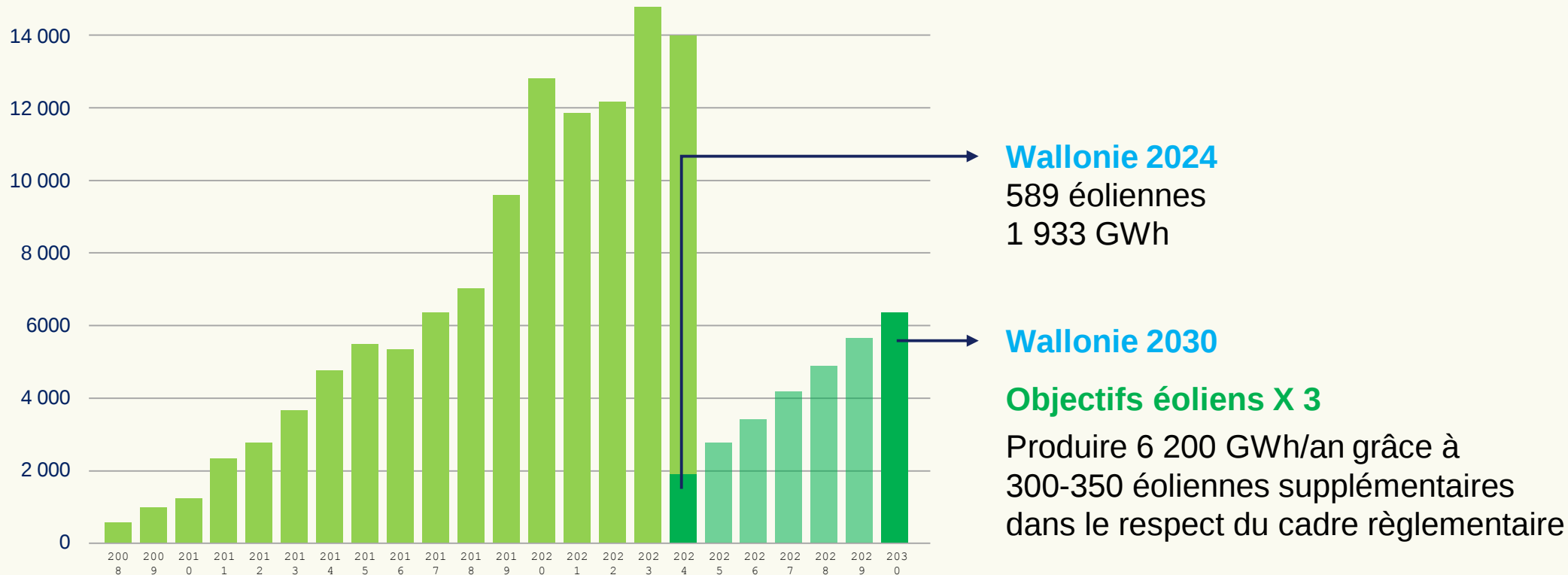
- Proposition/ouverture pour un projet intégré au développement local
- *Hesbenergie*



63 000 MWh/an pour alimenter **18 000 foyers** en électricité verte

Le projet contribue aux objectifs wallons, belges et européens

Belgique - Production éolienne annuelle en GWh



Pourquoi nous faire confiance ?

ENGIE est un partenaire de référence dans la réalisation de **projets durables et respectueux** de leur environnement

Concrètement

- Bientôt **25 ans d'expérience** éolienne en Belgique
- Une **expertise reconnue** dans la production d'électricité renouvelable
- **90 parcs** éoliens opérationnels
- 741 MW de **capacité renouvelable**, dont 568 MW dans l'éolien onshore
- Un partenaire de confiance et **ancré dans le territoire**
- Des **partenariats** solides
 - avec les riverains
 - avec les intercommunales wallonnes
 - avec des industriels



Capacité de production

 **Gaz**
2900 MW
* Excl. Flémalle

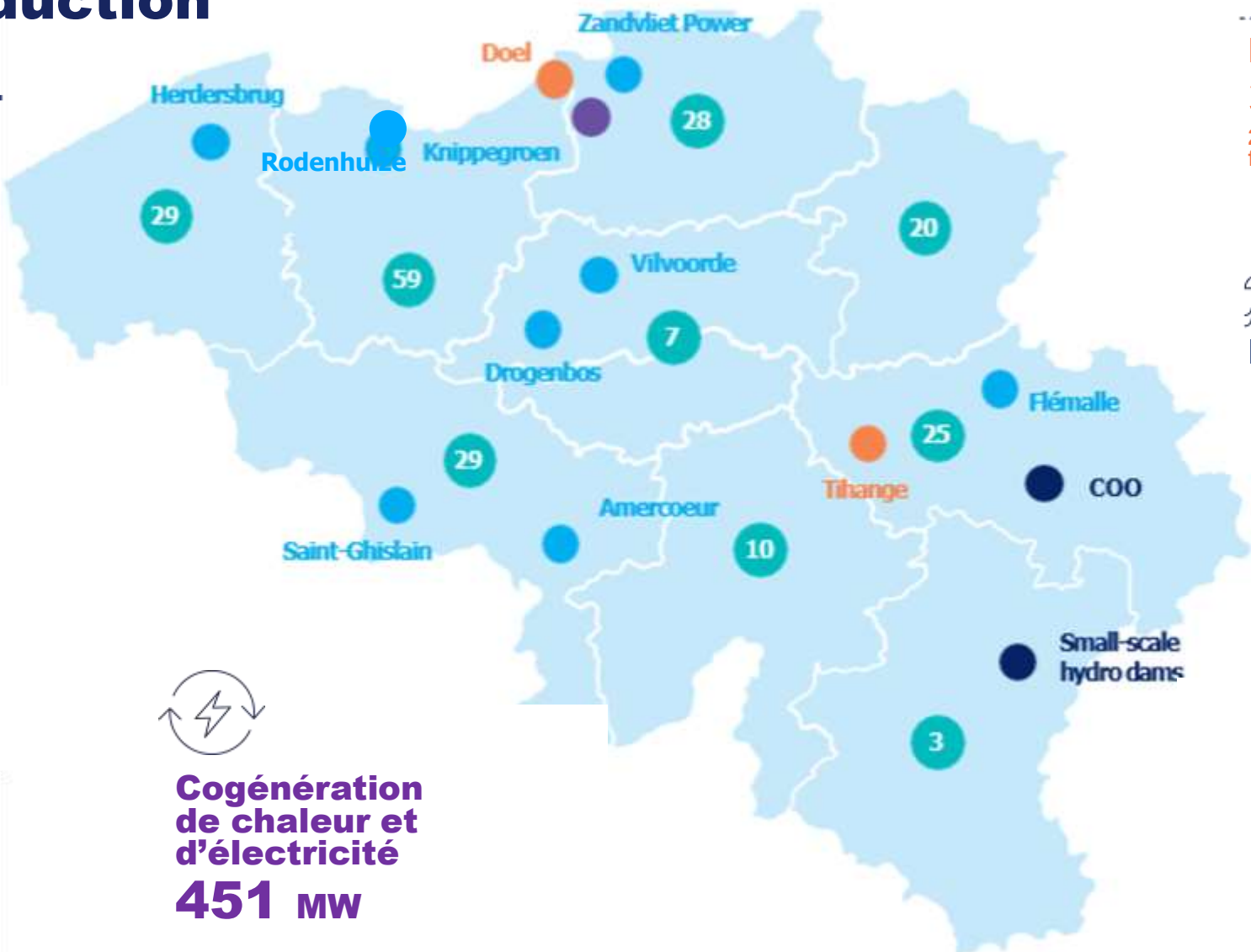
 **Éolien onshore**
582 MW (215 éoliennes)

 **Éolien offshore**
85 MW

 **Cogénération
de chaleur et
d'électricité**
451 MW

 **Nucléaire**
3463 MW
2 centrales nucléaires en
fonctionnement

 **Hydroélectricité**
1111 MW



Total : 8,69 GW
dont 4,5 GW de capacité flexible

ENGIE en Belgique

Développement de nombreux partenariats



Inauguration Parc de Perwez

Avec les **riverains** de manière adaptée au contexte local



Avec les **intercommunales** de la Région Wallonne (PPP)



Avec des **sociétés industrielles** actives en Belgique





HesbEnergie

Pour une Belgique plus **verte** et une énergie **citoyenne**



www.hesbenergie.be

Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram et LinkedIn



HesbEnergie SC



- **Création à Orp-Jauche : novembre 2013 par 37 citoyens**
- **A l'heure actuelle > 1800 coopérateurs**
- **Capital +/- 2.800.000 € (pouvoir d'investissement > 20 millions d'euros)**
- **Administrateurs bénévoles + quelques membres bénévoles actifs**
- **5 permanents (temps partiels)**
- **Zone d'activité : la Hesbaye**



Objectifs

- ➔ donner aux citoyens la possibilité de participer activement à la transition énergétique = urgence, cfr. dernier rapport du GIEC + guerre en Ukraine
- ➔ produire localement de l'énergie renouvelable

Le vent, le soleil, l'eau de nos rivières et la biomasse sont les seules sources d'énergie inépuisables et disponibles localement (pas d'importation de pays lointains peu fiables).



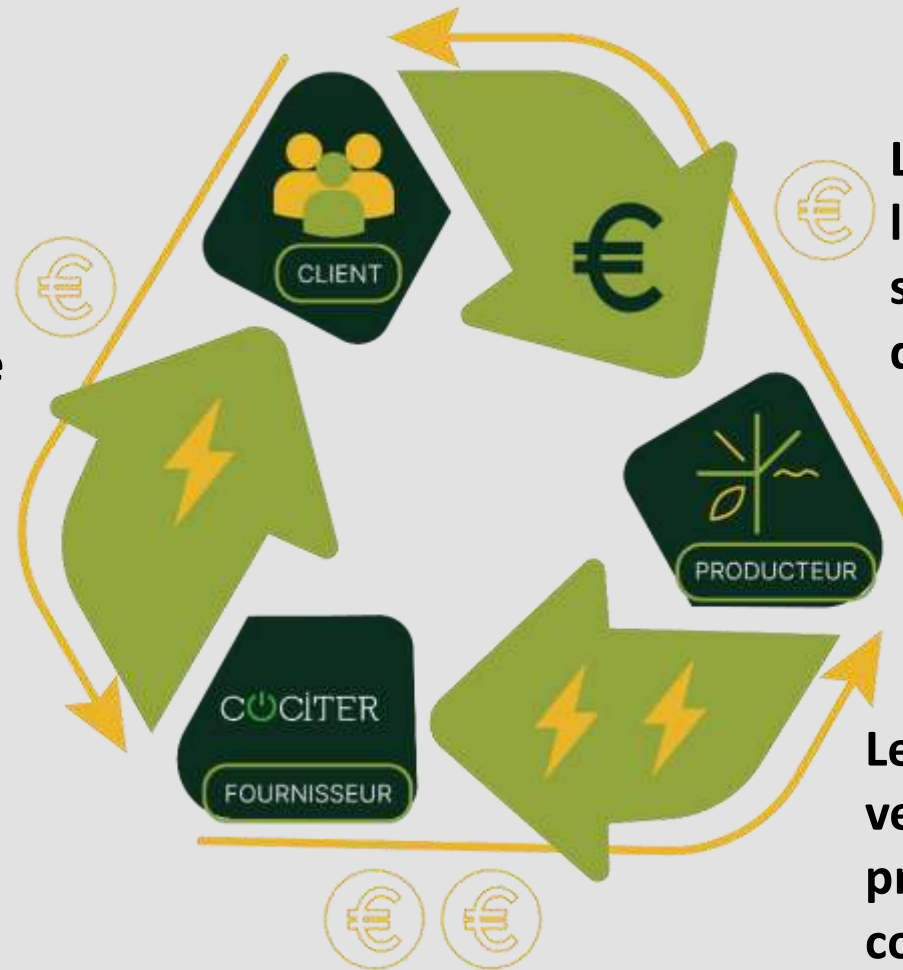
Installations de production

- 4 grandes éoliennes (Orp-Jauche / Perwez / Fernelmont / Juprelle)
 - 6 centrales hydroélectriques sur l'Ourthe et la Sambre
 - 3 chaufferies biomasse à Andenne / Liège / Profondeville
- + projets photovoltaïques



COCITER : le circuit court de l'énergie 100 % verte

COCITER fournit l'énergie produite aux coopérateurs.



Les citoyens investissent dans les coopératives agréées et sont co-propriétaires de l'outil de production.

Les coopératives associées vendent l'énergie qu'elles produisent à COCITER, leur coopérative commune.

La coopérative privilégie 1 éolienne en propriété complète, dans une société séparée



Société
citoyenne



Société
privée

Une éolienne citoyenne

détenue et contrôlée
par les citoyens

La coopérative
citoyenne :

Levée de fonds auprès des citoyens
via un collectif local

Commune si
intéressée

D'autres coopératives citoyennes



**Société de
gestion de la
centrale**

Capital propre 1 M€
Prêt bancaire 5 M€

Conseil d'administration
composé majoritairement
de citoyens



Gérer l'exploitation
vente à Cociter,
comptes,
maintenance



Gérer la vie associative visites,
présentations, sensibilisation,
financer projets locaux,
panneau didactique

Comment devenir coopérateur ? Comment offrir des parts à un enfant ?

C'est très facile : la part est à 125 €.

1 ou 10 parts, il vous suffit d'en faire la demande à la coopérative via :

- Site web : www.hesbenergie.be
- Courriel : info@hesbenergie.be
- Courrier postal : HesbEnergie SC FS
Rue du chemin de fer 4 – 1350 Orp-Jauche





Projet éolien de Wanze - Lavoir
Étude d'incidences sur l'environnement

Réunion d'information préalable (RIP) – 17/11/2025

CSDINGENIEURS 
INGÉNIEUX PAR NATURE

Pourquoi une étude d'incidences sur l'environnement ?

- Puissance électrique totale ≥ 3 MW $\rightarrow$ étude d'incidences imposée par la législation
- Procédure de demande de permis unique régie par le « **Code de l'Environnement** » et le « **Code du Développement Territorial** » (CoDT)
- Étude d'incidences = annexe à la demande de permis unique

Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

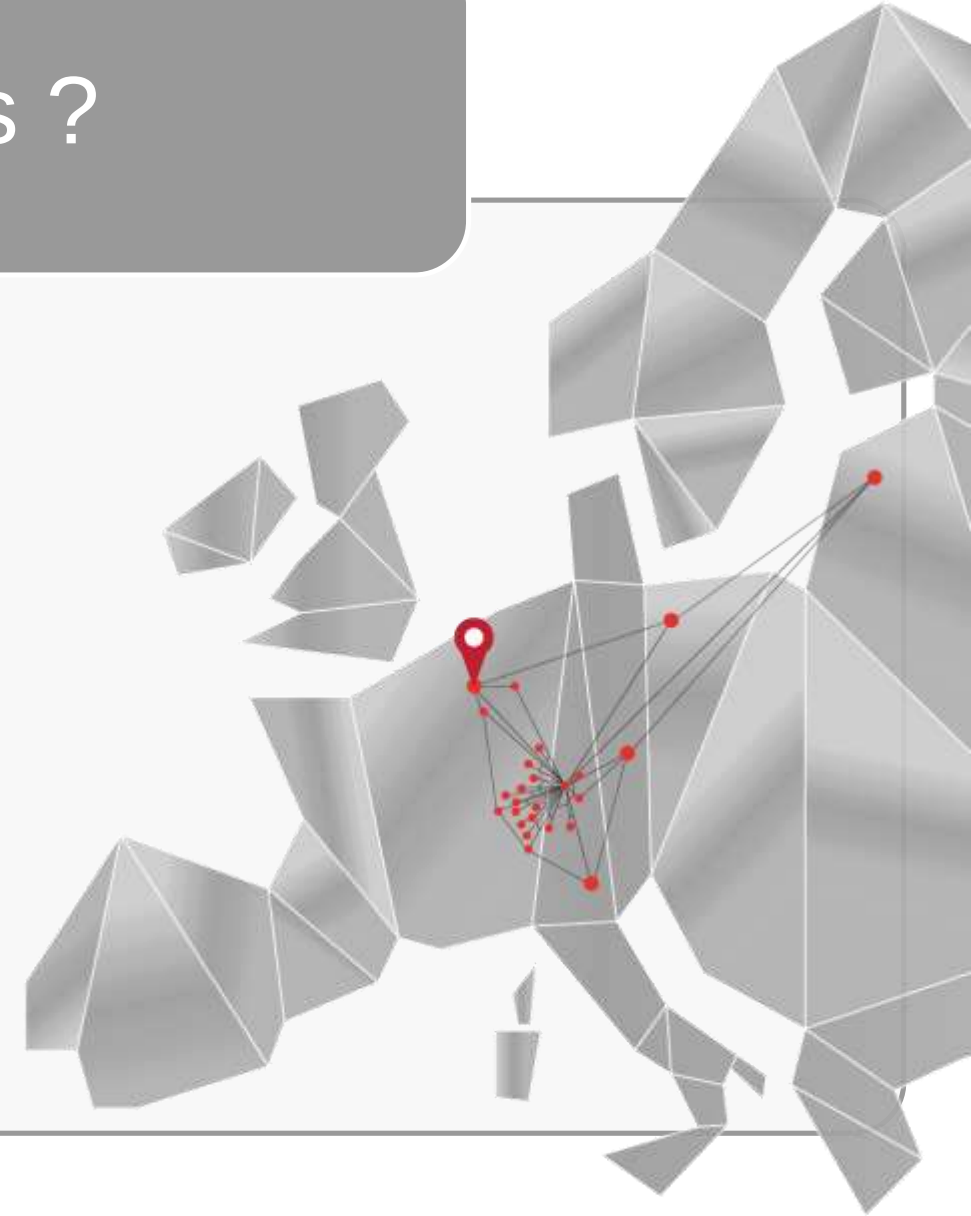
- C'est un outil :
 - d'orientation pour le **demandeur**
 - d'aide à la décision pour les **autorités**
 - d'information pour le **public**
- Réalisé par un bureau **agréé** par la Région wallonne
 - Indépendance
 - Compétences
 - Expérience



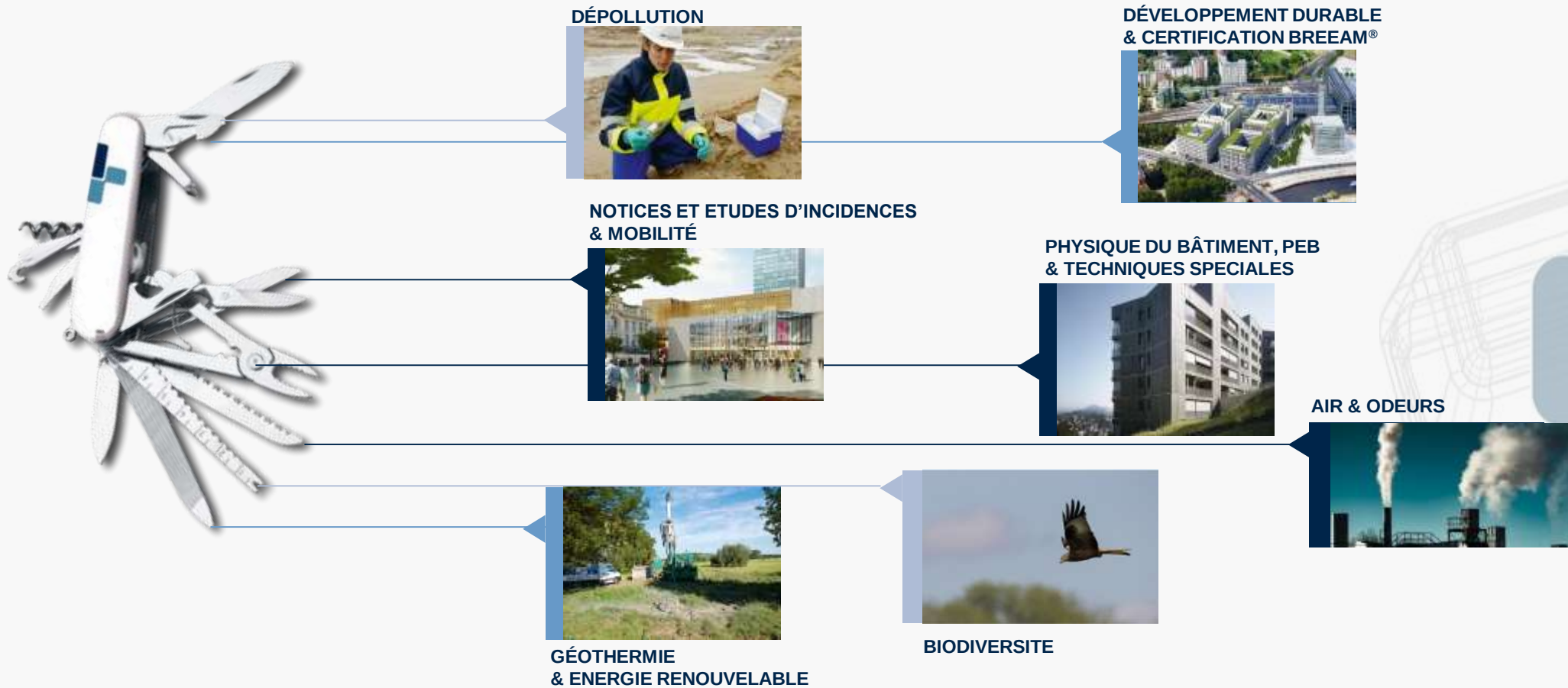
Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?

■ Groupe européen d'ingénierie:

- Équipe pluridisciplinaire
> 1000 collaborateurs dont 80 en Belgique
- 50 années d'expérience en Europe
> 30 années en Belgique
> 400 évaluations environnementales
- Ancrage local : Namur, Liège et Bruxelles



Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?



Quels sont les objectifs de la Réunion d'Information Préalable (RIP) ?

Présentation
de l'avant-projet



DEMANDEUR

Informations, observations,
suggestions :

- **Points particuliers** qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- **Alternatives** raisonnablement envisageables par le demandeur



→ compléter le contenu
'standard' de l'étude

PUBLIC

Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

- Présentation du projet
- Analyse de la **situation existante** de l'environnement
- Évaluation des **effets du projet et de son chantier** sur l'environnement
*Sol et Sous-sol, Eaux, Air et Climat, **Milieu biologique**, **Paysage et Patrimoine**, **Acoustique**, **Ombrage**, Activités socio-économiques, Infrastructures, Sécurité, Urbanisme et Aménagement du territoire, Déchets, ...*
- Étude des éventuelles **alternatives** (techniques, d'implantation, de localisation)
- Proposition de mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives sur l'environnement = **RECOMMANDATIONS**

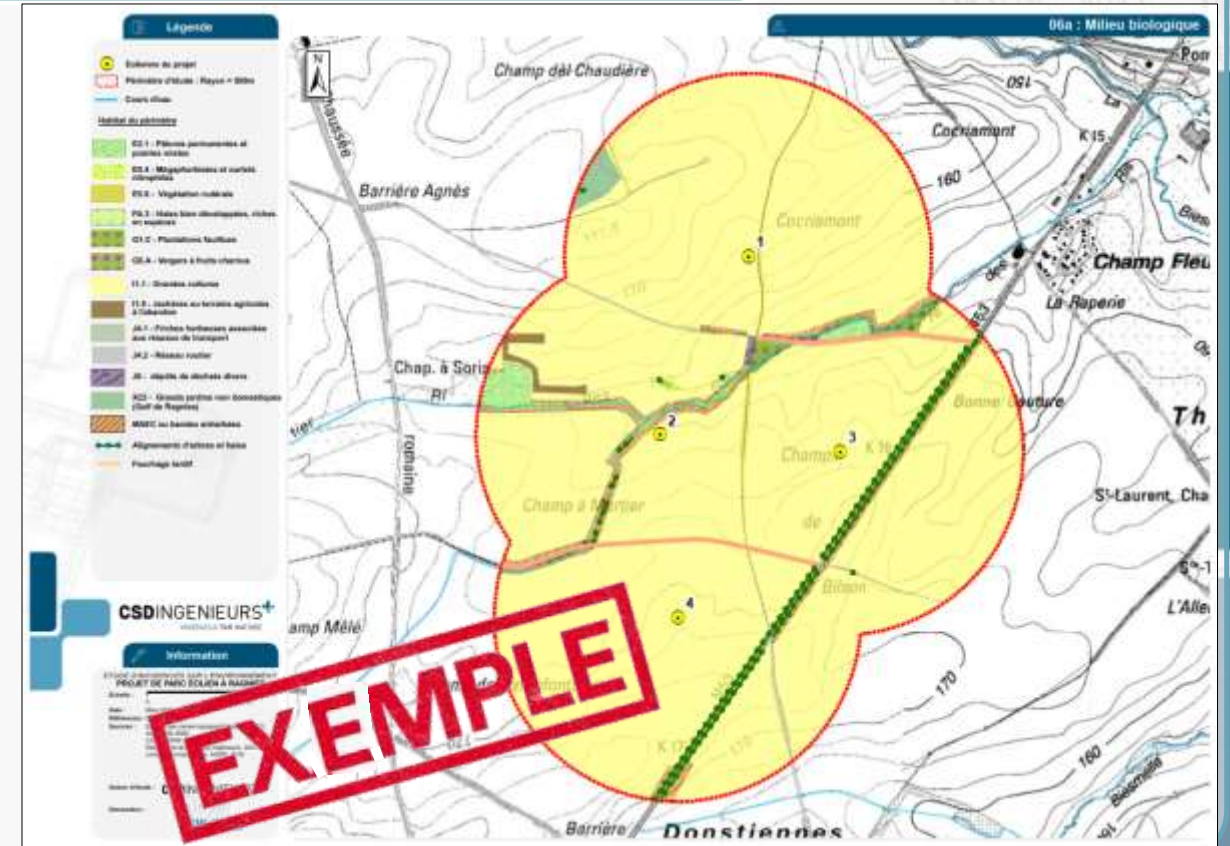
Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

MILIEU BIOLOGIQUE

- Relevés dans un rayon de 500 m et durant environ 1 an :

- Habitats biologiques 
- Oiseaux (en nidification, en migration, hivernants)
- Chauves-souris 

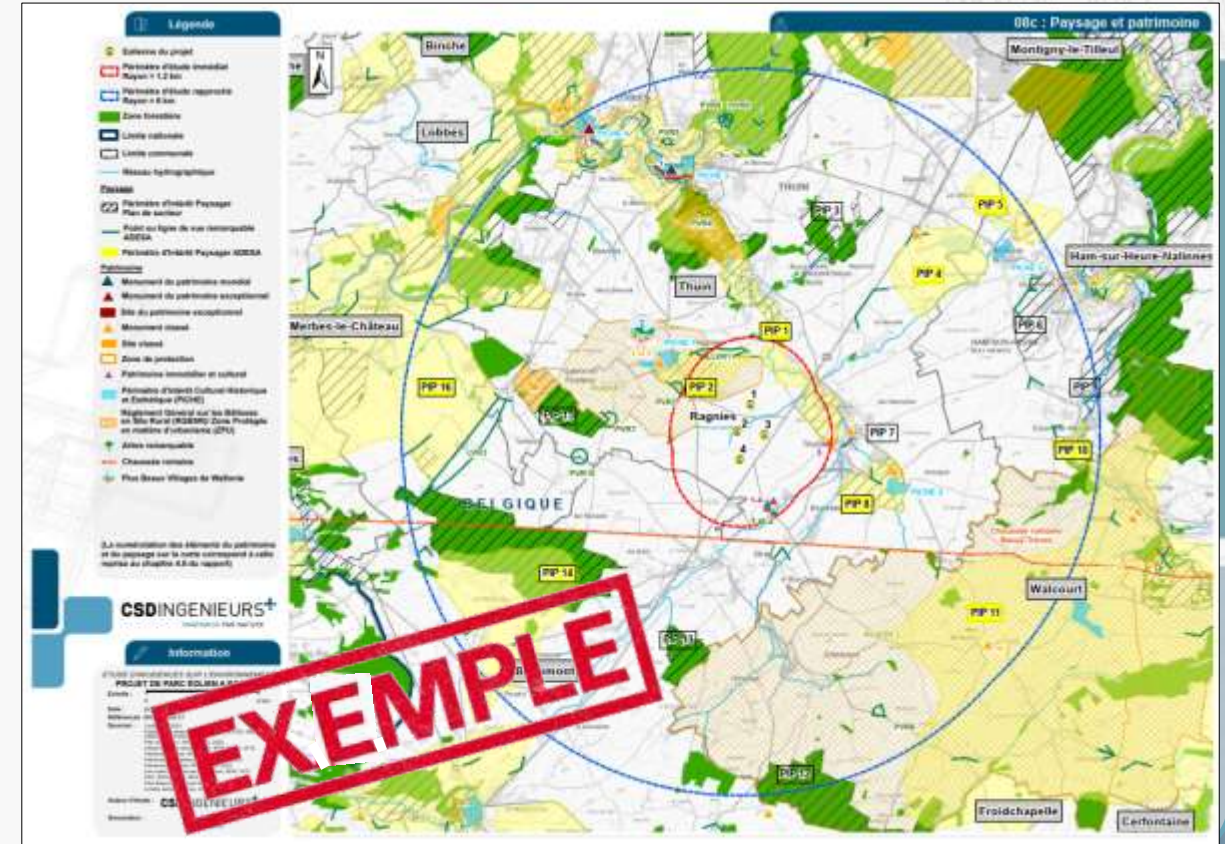
- Caractérisation de la qualité et de l'attractivité biologique du site



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

- Inventaire et caractérisation des zones d'habitat et habitations isolées
- Qualité paysagère et patrimoniale :
 - Périmètres d'intérêt paysager, points de vue remarquables, etc.
 - Sites et monuments classés, etc.

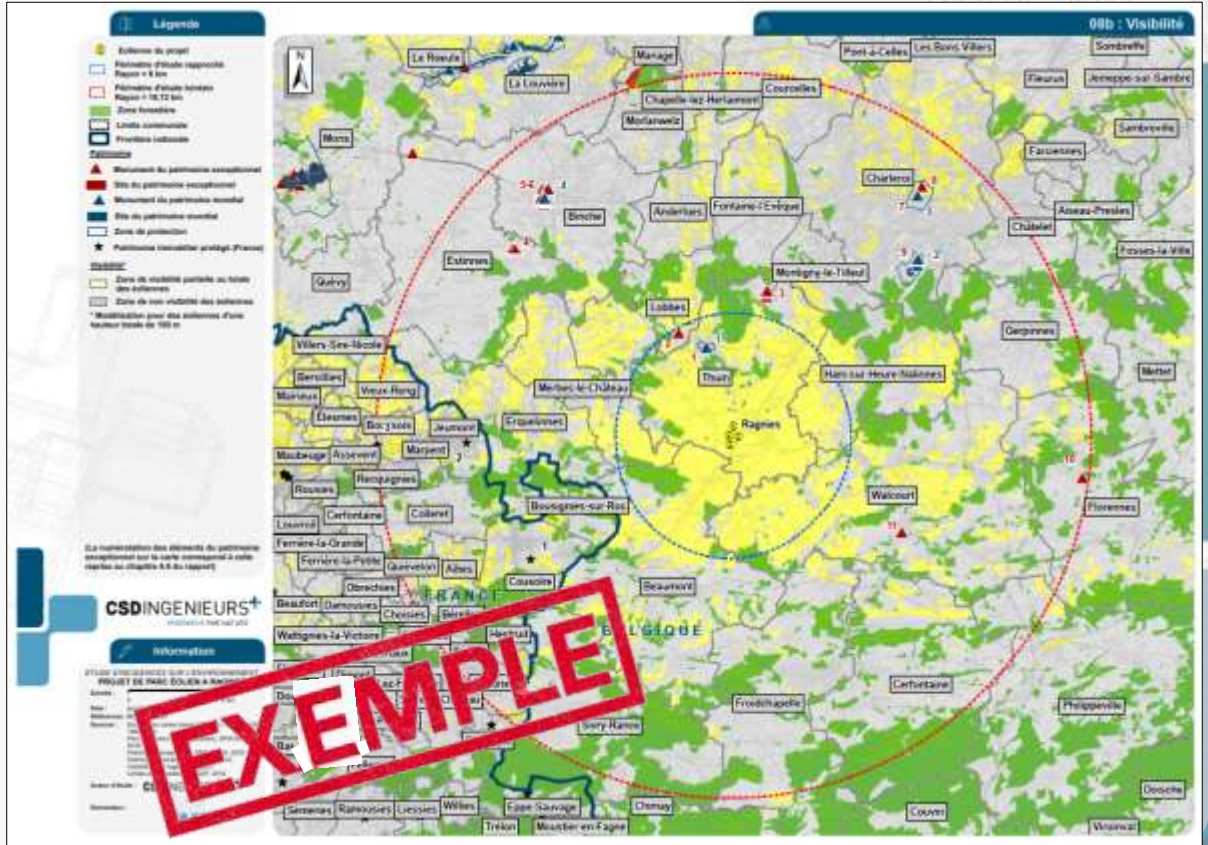


Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Visibilité du projet :

- Modélisation sur base du relief et des zones boisées
- Périmètre d'étude d'environ 15-20 km (selon la formule du Cadre de référence)
- Zones grises = projet non visible

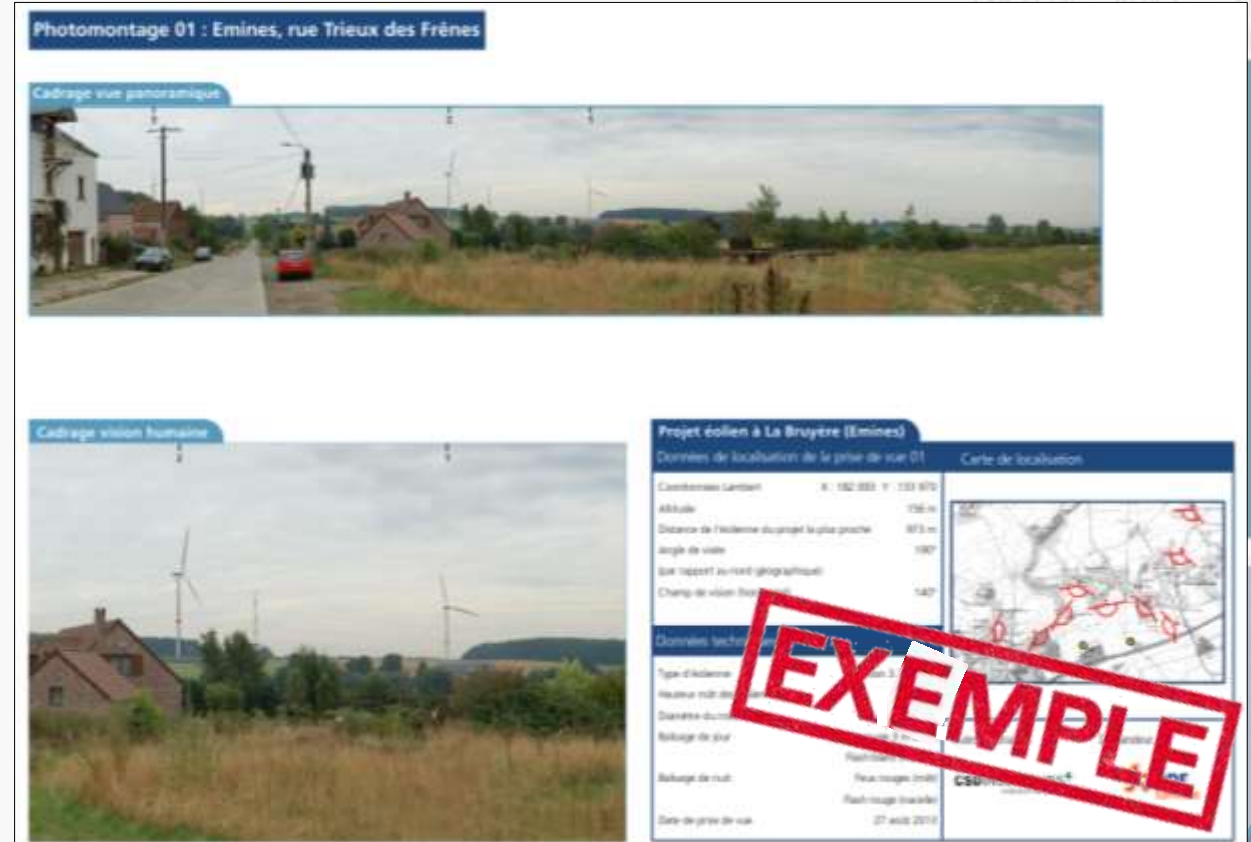


Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Impact paysager :

- Illustration par des photomontages depuis des zones habitées, points de vue, sites emblématiques, etc.



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

ENVIRONNEMENT SONORE

- Mesure de bruit avec un sonomètre pour caractériser l'ambiance sonore **existante** au niveau des zones habitées proches



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

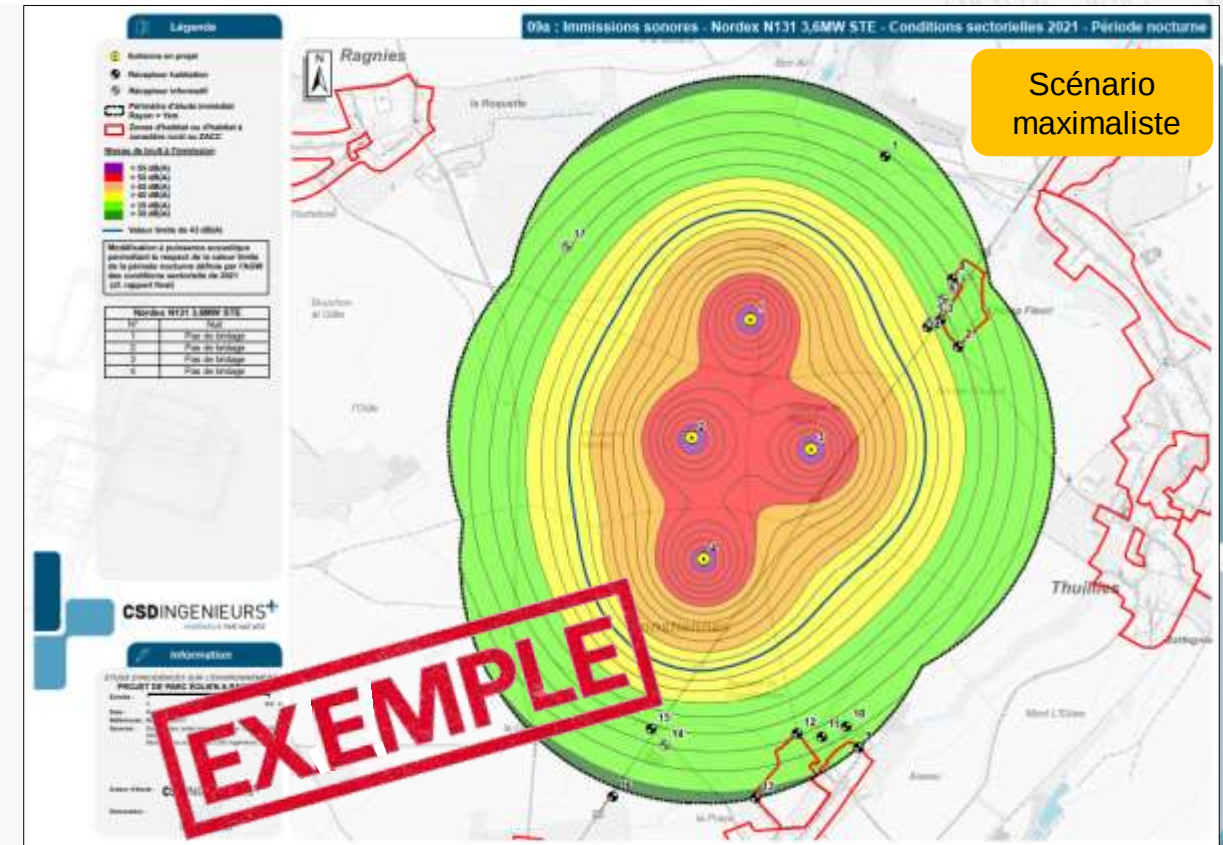
ENVIRONNEMENT SONORE

Impact acoustique :

- Modélisation des niveaux sonores générés par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires

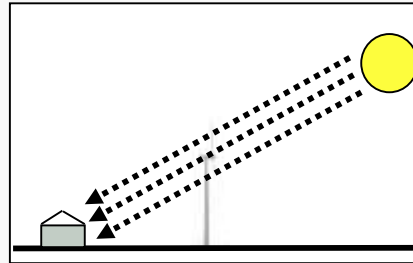
Recommandations :

- Bridage acoustique si besoin
- Suivi acoustique post-implantation



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

OMBRE MOUVANTE



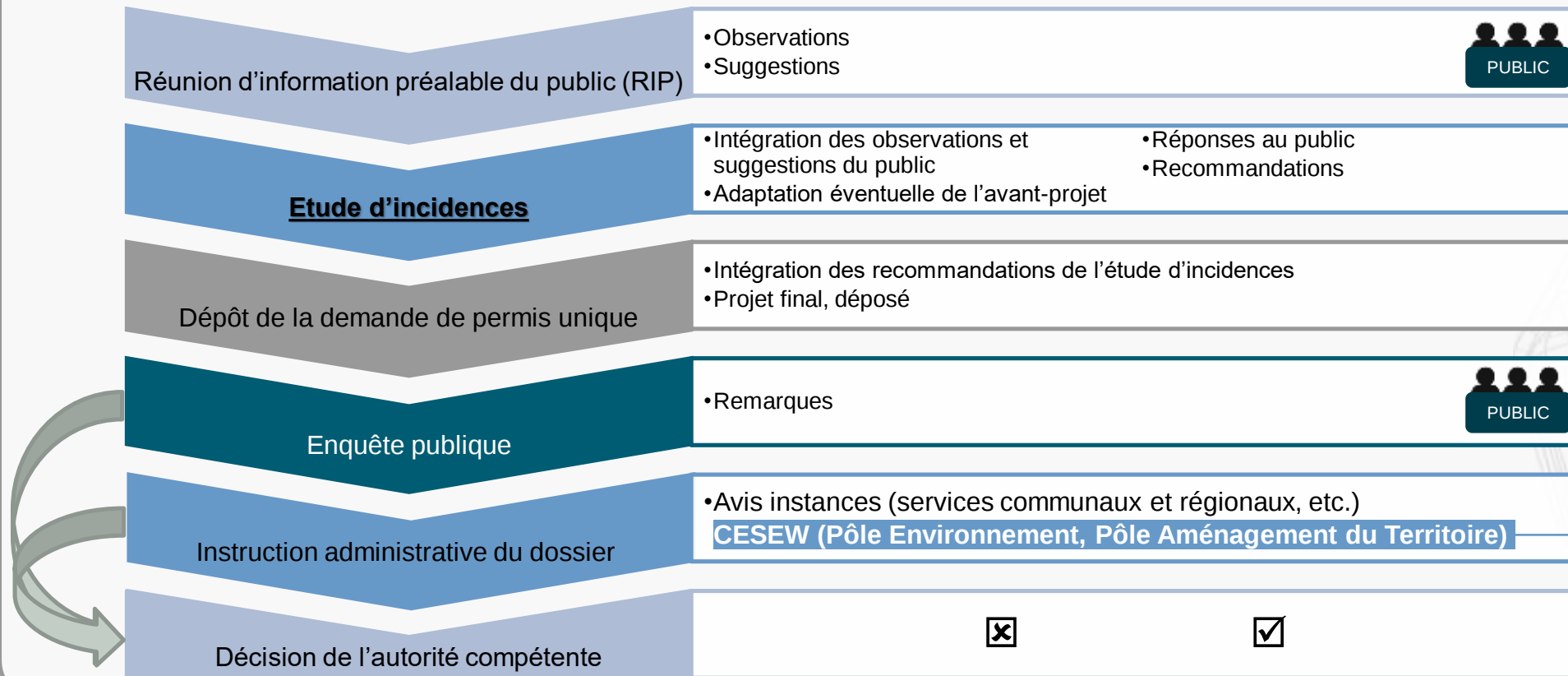
- **Modélisation** de la durée d'ombre mouvante générée par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires (30 min/jour et 30 h/an)

Recommandation :

- Module d'arrêt si besoin



Quand intervient l'étude d'incidences sur l'environnement ?



Evaluation de la qualité de l'étude





Merci pour votre attention

CSDINGENIEURS 
INGÉNIEUX PAR NATURE



À vous la parole !

Posez vos questions
maintenant... ou plus tard

Envoyez par écrit et **jusqu'au 2 décembre**

- Vos observations et suggestions
- Les points à approfondir
- Les alternatives techniques raisonnables

Cela sera pris en compte dans l'étude d'incidences



À l'adresse :

Collège Communal de Wanze
Chaussée de Wavre 39, 4520 Wanze



Et une copie à :

Nadège Coussement
ENGIE Electrabel Renewable Belux
Boulevard Simon Bolívar 36
1000 Bruxelles

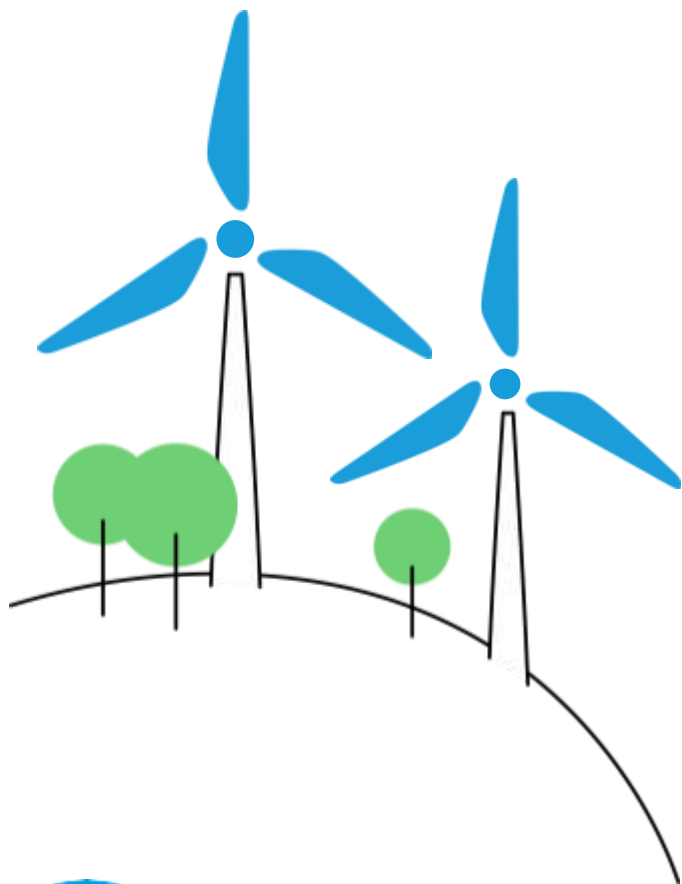
Et après, comment continuer à faire entendre votre voix ?

Pendant la phase d'autorisation et d'instruction du dossier,

- **Consultez** la demande de permis
- Et **venez à notre rencontre** pour une éventuelle séance d'information supplémentaire

Restons en contact

Nadège Coussement est à votre écoute
renewableadministration@engie.com



Retrouvez cette présentation
via **ce QR code** ou **sur notre site**
<https://corporate.engie.be/fr/energy/eolien/wanze-heron-lavoir>

Merci pour votre attention

